



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA

Séance du lundi 19 février 2024

<p><u>Nombre de conseillers</u> :</p> <p>En exercice : 10 Présents : 6 Votants : 7</p> <p>Date de convocation du conseil municipal : 12/02/2024</p> <p>Date de mise en ligne de la délibération : 26/02/2024</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le lundi dix-neuf février, à dix-huit heures quarante-huit minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.</p> <p><u>Excusé</u> : FAYE Cyril, excusé donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc, BERTHAIL Éric, DUEZ Sophie.</p> <p><u>Absents</u> : KOCIOL Guillaume.</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : MAILLARD Valérie</p>
<p><u>Objet</u> : Demande de DETR pour les travaux de DECI rue de Lantenne - Camping</p>	

Vu la délibération 2022-046

Vu les travaux effectués et terminés en date du 18/10/2023

Vu les factures :

- PRUNIAUX-GUILLER 02023-1099 du 18/04/2023
- GUILLEMIN 588 du 05/11/2023

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le nouveau plan de financement

Montant total des travaux : 36 712 €

Demande de subventions :

DETR	: 11 013,60 €
DST	: 8 220,00 € (Déjà reçu)
Fonds de concours de TECom	: 8 739,20 €
Autofinancement	: 8 739,20 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** l'opération de « Défense incendie rue de Lantenne - Camping » et arrête les modalités de financement.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Robert BONIN